

4 avril 2001

AI Index : AFR 17/004/2001

Document Public

Nr du Service de Presse : 62

Cameroun: Justice pour les victimes du Commandement opérationnel - des ONG internationales se mobilisent pour obtenir la vérité sur les exactions des derniers mois.

Quand pourra-t-on faire la lumière sur les disparitions, les exécutions extrajudiciaires et les actes de torture dont est accusé le Commandement opérationnel à Douala? Ce service de sécurité, créé en février 2000 pour combattre le banditisme surtout dans la capitale économique, serait à l'origine de nombreuses "disparitions" et exécutions extrajudiciaires. Plusieurs fosses communes ont été découvertes au cours de l'année passée qui seraient, selon des informations provenant de sources crédibles, en liaison avec les actions du Commandement opérationnel. Jusqu'à présent le gouvernement n'a pas pu avancer une explication crédible quant à la provenance des corps retrouvés.

Les associations de défense des droits de l'Homme qui enquêtent sur les derniers événements ou qui dénoncent les exactions dont est victime la population camerounaise sont soumises au harcèlement et à des intimidations. Il y a quelques jours, l'étage qui se trouve juste au-dessus du siège de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), une organisation locale de lutte contre la torture, a été incendié. Tout porte à croire que ce sont les locaux de l'organisation qui étaient en fait visés.

Le Commandement opérationnel aurait été dissout suite à la forte pression de l'opinion publique camerounaise et des organisations internationales des droits humains. En novembre 2000, le Comité contre la torture des Nations Unies recommandait au gouvernement camerounais: "d'envisager le démantèlement des forces spéciales créées

dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme". Et pourtant, le décret de dissolution n'a pas encore été publié.

Une enquête nationale notamment sur la disparition de neuf jeunes gens du quartier Bépanda Omnisports à Douala fin février 2001, a été officiellement annoncée ces derniers jours. On peut cependant émettre quelques doutes quant à l'efficacité des procédures entamées car les structures chargées de faire la lumière sur les récents événements ne sont ni indépendantes ni pourvues des moyens nécessaires pour mener à bien leur mission, elles ne peuvent pas rendre leurs rapports publics et doivent les remettre directement au Président de la République. Les autorités camerounaises ne sont absolument pas en mesure, qu'elles le veuillent ou non, de faire la lumière sur les terribles exactions qui ont été commises ces derniers mois sous prétexte de répression du banditisme.

A l'heure où la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies siège à Genève, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International (AI), l'Association pour la prévention de la torture (APT), la Fédération internationale de l'ACAT (FI.ACAT), la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (FIDH/OMCT) interpellent la communauté internationale et les autorités camerounaises pour :

1. qu'une commission d'enquête indépendante puisse faire toute la lumière sur les exactions, tortures, disparitions et exécutions extrajudiciaires recensées ces derniers mois au Cameroun. La Commission d'enquête devra se rendre sur le terrain dans les délais les plus brefs afin d'éviter que les éléments de preuve ne disparaissent,

2. que les défenseurs des droits de l'Homme et les organisations locales qui travaillent sur ce dossier soient soutenues et protégées,

3. que Madame le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et le groupe de travail sur les disparitions forcées soient invités à se rendre le plus rapidement possible au Cameroun.

Les organisations des droits humains appellent en outre les partis politiques camerounais à éviter toute appropriation partisane de ces événements afin de permettre la mise en place d'une enquête indépendante et impartiale.

*Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, UK, on +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW*